

## ***JE SUIS CHEF!***

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Pour participer à *JE SUIS CHEF!*, vous devez remplir le formulaire ci-après et remplir les conditions d'admissibilité suivantes.

#### **1. Conditions d'admissibilité**

La possibilité d'être participant est ouverte à tous les résidents de la province de Québec ayant atteint l'âge de la majorité, en date de l'envoi de leur candidature, à l'exception des employé(e)s du diffuseur (V), de Pixcom et leurs sociétés affiliées, des personnes avec qui ils sont domiciliés et des membres de leur famille immédiate (conjoint, conjointe, mère, père, enfants - qu'ils vivent ou non sous le même toit), de leurs agences de promotion et de publicité, des partenaires et de leurs sociétés affiliées, des fournisseurs de produits et de services liés à cette Série, ainsi que de toutes les personnes ayant la même adresse de résidence que les personnes citées plus haut.

Pour être admissible à titre de participant, vous devez :

1. remplir le formulaire d'inscription et accompagner celui-ci d'une photo ;
2. être disponible pour une entrevue sur place ou une audition téléphonique au moment déterminé par Pixcom. Les coûts reliés aux déplacements du candidat de sa résidence au lieu de convocation pour les sélections sont à ses frais ;
3. être présent pour la production selon le calendrier qui vous sera communiqué par Pixcom en temps utile ;
4. vous soumettre aux règles de l'émission et toutes les directives et exigences émises par Pixcom tout au long du processus de sélection, ce qui inclut la signature de l'entente de participation ou tout document requis par Pixcom en vue de votre participation à l'émission, le cas échéant.

#### **2. Sélection des participants**

1. Parmi toutes les demandes de participation dûment complétées, Pixcom choisira, à son entière discrétion, une personne candidate qui pourrait être convoquée à une entrevue ou une audition téléphonique afin de décider si sa candidature sera retenue au casting. Le défaut pour un candidat de se présenter à l'entrevue ou à l'audition entraînera le rejet de sa candidature, à la discrétion de Pixcom. Les candidats qui se présenteront à l'entrevue ou à l'audition devront remplir un questionnaire additionnel.
2. Les candidats sélectionnés pour participer à la Série seront contactés par Pixcom par téléphone et/ou par courriel et bénéficieront d'un délai de 24 heures pour accepter ou refuser de participer à la Série. Le défaut par un candidat sélectionné de signifier son acceptation à Pixcom à l'intérieur du délai de 24 heures pourra entraîner le rejet de sa candidature, à l'entière discrétion de Pixcom, sans autre avis.
3. La sélection des participants sera faite par Pixcom à partir de critères établis à son entière discrétion, lesquels pourraient être subjectifs. Les décisions de Pixcom à ce sujet sont finales, définitives et sans appel.
4. Tous les participants sélectionnés devront signer une entente de participation contenant notamment des clauses d'autorisation de diffusion, de cession, de confidentialité, ainsi que des clauses relatives à l'utilisation de leur image par les commanditaires, partenaires financiers, Pixcom et le diffuseur de la Série, le respect des règles de l'émission, le tout sans rémunération. Tout refus de la part d'un participant à signer les documents dans les délais entraînera la disqualification ou l'inadmissibilité du participant à participer.

Seules les candidatures présentant une inscription complète seront considérées. Toute demande incomplète sera automatiquement rejetée. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

**Une seule inscription par année et une seule participation à la Série** sont possibles sauf sur demande expresse et écrite de la production.

En acceptant de communiquer vos informations et réponses, vous reconnaissez par la présente que : (i) vous avez pris connaissance des présentes conditions d'inscription et vous acceptez d'y être lié; (ii) vous avez répondu aux questions de façon complète, honnête et juste; (iii) tout renseignement faux ou incomplet constitue un motif suffisant pour être exclu du processus de sélection de la Série ou pour être disqualifié si vous êtes sélectionné; (iv) même si vous répondez aux critères d'admissibilité, Pixcom n'est pas tenu de vous sélectionner comme participant; (v) toutes les décisions de Pixcom relativement à la sélection des participants sont subjectives, finales, et sans appel.

Toutes informations personnelles que vous nous communiquerez seront traitées comme telles et seront soumises à la politique de confidentialité de V se retrouvant sur le site Web.

## **FOIRE AUX QUESTIONS :**

**Q : Quels sont les métiers qui sont considérés “chefs amateurs” ?**

R : *Vous êtes dans la catégorie « chef amateur » si la cuisine est pour vous une réelle passion et si vous gagnez votre vie (temps plein ou temps partiel) dans un domaine autre que celui des « chefs de métier ». Par exemple : vous êtes serveur, coiffeur, médecin, policier, enseignant, mère au foyer... Vous rêvez secrètement d'être chef d'un restaurant ? Vous êtes la référence en cuisine dans votre entourage ? Vous accumulez les cours de cuisine? Vous êtes le candidat idéal ! Si vous avez des questions, écrivez-nous à [jesuischef@pixcom.com](mailto:jesuischef@pixcom.com)*

**Q : Quels sont les métiers qui sont considérés “chef de métier” ?**

R : *Vous êtes dans la catégorie « chef de métier » si vous gagnez votre vie (temps plein ou temps partiel) avec un métier relié à la cuisine. Par exemple : un chef ou sous-chef dans un restaurant, cafétéria, hôpital, garderie, traiteur, ou encore professeur de cuisine, styliste culinaire... Vous êtes celui qu'il nous faut ! Si vous avez des questions, écrivez-nous à [jesuischef@pixcom.com](mailto:jesuischef@pixcom.com)*

**Q: Je suis diplômé d'une école de cuisine. Est-ce que je suis considéré “chef de métier” ou “chef amateur”?**

R: *Si au moment de votre inscription vous ne pratiquez pas un métier entrant dans la catégorie “cuisinier de métier”, vous êtes alors considérés “cuisinier amateur”.*

**Q : Quels sont les critères d'évaluation pour juger les plats ?**

R : *Goût, méthode de travail, présentation et originalité*

**Q : Combien de temps dois-je prévoir pour les tournages ? Dois-je être disponible plusieurs jours ?**

*R: Les participants devront être disponibles pour une période de 5 h consécutives pour 1 le tournage. Les participants devront aussi être disponible pour une période de 2h pour venir en audition. Prendre note que les tournages peuvent avoir lieu le jour comme le soir.*

**Q : Où auront lieu les tournages de « Je suis chef ! » ?**

*R: Les tournages auront lieu dans la grande région de Montréal ou les environs.*

**Q : J'ai déjà participé à une émission de télévision, est-ce que je peux participer à « Je suis chef ! »?**

*R: Oui.*

**Q : Est-ce que les participants reçoivent une compensation monétaire pour leur participation ?**

*R: Non. Seul le gagnant de chaque épisode remportera le prix de 2000\$.*

**Q: Si je participe à l'émission, est-ce que je devrai payer la nourriture pour les défis?**

*R: Non, la production prend en charge l'achat de tout ce qu'il faut pour cuisiner à l'émission.*

**Pour toutes autres questions, contactez-nous: [jesuischef@pixcom.com](mailto:jesuischef@pixcom.com)**